



**VALEURS MOBILIÈRES  
BANQUE LAURENTIENNE**

# MAINTENIR LE CAP!

**ANN LEVASSEUR**, B.Com CIM

Conseillère en placement, Gestionnaire de portefeuille

450 680-2380 | LevasseurA@vmbi.ca

PLANIFIER | PRÉPARER | PROSPÉRER

Édition mars

Les 3P de gestion de patrimoine  
*Planifier la vie idéale que vous envisagez.  
 Préparer dès aujourd'hui les demains que vous désirez.  
 Prospérer dans la réalisation de vos projets de vie!*



## COMMENT PROTÉGER VOTRE PORTEFEUILLE CONTRE L'INFLATION

L'inflation n'est pas près de s'arrêter – du moins pas pour le moment. La hausse du prix de l'énergie et l'engorgement de la chaîne logistique devraient créer une poussée des indices des prix à la consommation qui sera beaucoup plus élevée que ne s'y attendaient les banques centrales des économies avancées, notamment celles du Canada, de la zone euro, des États-Unis et du Royaume-Uni.

[Lire la suite >>](#)



## TROIS TABLEAUX ILLUSTRANT LES AVANTAGES DE CONSERVER SES PLACEMENTS

Ces trois tableaux pourraient vous aider à comprendre la volatilité des marchés, et ce que vous devez savoir en tant qu'investisseur. N'oubliez pas que les marchés ont connu des reculs par le passé, et l'histoire nous démontre que les replis ont été suivis par des reprises.

[Lire la suite >>](#)



## ACTIONS ACCRÉDITIVES

Une action accréditive est un titre émis par une société de ressources qui renonce à déduire ses frais d'exploration en faveur d'un investisseur. Avec le Discours sur le budget du 30 mars 2004, le gouvernement du Québec a prolongé indéfiniment l'ensemble des avantages fiscaux relatifs à ce genre d'action.

[Lire la suite >>](#)

Pour recevoir la version électronique de cette infolettre, veuillez-vous inscrire à : [https://www.vmbi.ca/portal/web/site\\_public/ann-levasseur-infolettre](https://www.vmbi.ca/portal/web/site_public/ann-levasseur-infolettre)

Crédit photo de haut en bas :

1. <https://www.morningstar.ca/ca/news/219342/comment-prot%3a9ger-votre-portefeuille-contre-linflation.aspx>
2. <https://www.fidelity.ca/fidca/en/stayinvested>
3. <https://avego.ca/comment-diminuer-vos-impots-a-payer-en-immobilier-grace-aux-actions-accreditives/>

OCRCVM Réglementé par l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

FCPE M E M B R E

Les renseignements contenus dans ce document sont basés sur des sources que nous jugeons fiables, mais aucune garantie ou promesse, explicite ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude de ces sources. Valeurs mobilières Banque Laurentienne et ses employés ne peuvent être tenus responsables de toute perte monétaire suite à l'application des recommandations contenues dans ce document. Les titres mentionnés ci-haut ne s'adressent pas à tous les types d'investisseurs, veuillez consulter Ann Levasseur. Un placement dans l'OPC peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les OPC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL) est une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada, La Banque Laurentienne du Canada est une société ouverte inscrite à la cote des bourses canadiennes (LB : TSX).